

RELEVÉ DE SÉANCE

**COMMISSION DE LA FORMATION
ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE**

Séance du 27 février 2025 à 14h00
(Marseille – St Charles / FDS – salle des Actes)

Membres en exercice : 40

Quorum : 21

Présents et représentés : 34

I- Délibérations de la CFVU

- **Délibération n°2025/02/27-01 : Demande de modifications du calendrier pédagogique 2024/2025 par la composante Pharmacie.**
- adoptée par 19 voix pour, 4 voix contre et 11 abstentions
- **Délibération n°2025/02/27-02 : Avis de la Commission FSDIE Projets du 13/02/2025**
- adoptée à l'unanimité

Les délibérations de la CFVU seront disponibles sur le site WEB d'AMU <https://recueil-actes-administratifs.univ-amu.fr/publication> : CFVU.

II- Avis de la CFVU

- **Avis n°2025/02/27-01 : Demande d'accréditation du centre CLES amU (Certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur), à compter de 2024/2025**
- rendu par 30 voix pour, 1 voix contre et 3 abstentions
- **Avis n°2025/02/27-02 : Demande d'accréditation de l'INSPE d'Aix-Marseille, à compter de 2025/2026**
- rendu à l'unanimité
- **Avis n°2025/02/27-03 : Demande d'ouverture de diplômes en partenariat international (DPI), à compter de 2025/2026**
Création de doubles diplômes portés par les composantes :
FEG : Master « Gestion de patrimoine » et Hong Kong Metropolitan University (Honk Kong)
FDSP : Master « Droit de la transition environnementale » Université d'Ottawa (Canada)
FDSP : Master Droit international Université d'Ottawa (Canada)
- rendu à l'unanimité
- **Avis n°2025/02/27-03 : Révision du Cadrage de la prime d'engagement pédagogique (PEP), à compter de 2025**
- rendu par 27 voix pour et 7 voix contre

Les avis de la CFVU déclinés ci-dessus n'acquiescent de caractère exécutoire qu'à l'issue de leur confirmation par délibération du Conseil d'administration ou arrêté du Président.
Les délibérations du Conseil d'administration seront disponibles sur le site WEB d'AMU <https://recueil-actes-administratifs.univ-amu.fr/publication> : CA.

III- Présentation

- **La prise en compte du handicap au sein d'amU**

Intervenants : Laurent BENSOUSSAN, Vice-président délégué santé et handicap (VP SH)
Madeleine DUFLOT, responsable Bureau vie étudiante /Mission handicap -Campus Centre
Marseille

Vincent CARILLO, correspondant handicap à la cellule handicap (DRH)

Brice LE ROUX, chargé de mission Formation à la pédagogie auprès de la VP Formation et de la VP à l'innovation pédagogique (CIPE)

Le VP SH rappelle que toutes les mesures prises ont pour objectif d'améliorer l'égalité des chances entre les étudiants, Les actions correspondant au schéma directeur du handicap 2023/2025.

L'état des lieux montre l'évolution des effectifs des étudiants en situation de handicap accompagnés par les Bureaux de la vie étudiante sur 7 années : 2018 (1575) ; 2025 (2924).

La hausse est globale à toutes les composantes et ALLSH compte le plus d'étudiants recensés (890 en 2024/2025) du fait de cohortes très importantes dans cette composante, ce qui laisse à penser qu'amU a amélioré la communication sur ses campus.

Les différentes structures d'accompagnement d'amU et partenaires extérieurs sont cités, ainsi que les biais de communications, comme le guide téléchargeable sous forme de bande-dessinée ou audio, et les événements accueillant des lycéens en situation de handicap lors des journées « sup'pour tous », « sport et handicap » (...).

Un focus sur la Charte « atypie friendly » signée par amU en 2024 est effectué, relativement au programme conduit par les établissements d'enseignement supérieur ayant pour objectif d'améliorer l'inclusion des personnes présentant un trouble du neuro-développement.

La présentation rappelle qu'amidex permet le financement de thèses et de contrats post doctoraux pour les chercheurs en situation de handicap (7 candidats retenus, dont des internationaux).